

Image not found or type unknown



Droit du gerant en liquidation judiciaire

Par **micka_old**, le **26/06/2007 à 18:13**

Bonjour
je suis en redressement judiciaire
j'ai créer une holding pour acheter une sarl
j'ai réaliser un emprunt avec la holding
puis suite a un impayé j'ai fait un emprunt avec la sarl
il y a de forte chance que la sarl soit mis en liquidation judiciaire
je suis caution pour les deux emprunts
étant gerant de la holding et de la SARL quel sont les risques pour moi
et quel sont mes droits
Merci
Cordialement
Micka